

Textes votés par l'AG interfacés de Toulouse du 29 janvier 2009 :

L'AG interfacés de Toulouse avec les syndicats SNESUP FSU, SNASUB-FSU, SNCSEFSU, FERC Sup CGt, SNTRS CGT, SUD, SNPREES-FO réunie le 29 janvier 2009,

Approuve la motion de la réunion nationale des délégués de 46 universités avec les syndicats, qui :

- « Condamne la mise en place d'une politique d'affaiblissement structurel de l'enseignement supérieur et de la recherche, la précarisation des personnels de toutes catégories, notamment au travers de l'individualisation des carrières, de la mise en place du nouveau contrat doctoral et des suppressions d'emploi, exige le rétablissement des postes supprimés, un plan pluriannuel de créations d'emplois statutaires dans les universités et les grands organismes de recherche, et soutient les mobilisations en cours.
- Elle déclare que si le ministère ne retire pas, sans préalable :
 - 1. le projet de décret sur le statut des enseignants chercheurs,
 - 2. la réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants du premier degré et du second degré,
- L'université française se mettra en grève totale, reconductible et illimitée : le 2 février 2009 l'université s'arrête. »

L'AG de Toulouse dénonce également les autres réformes en cours et en préparation (comités de sélection, contrat doctoral) et exige

- le retrait des lourdes modifications envisagées pour la formation et le recrutement des enseignants du premier et du second degré,
- le maintien du CNU dans son rôle de gestion nationale des carrières
- le maintien des EPST en tant qu'organismes de recherche (et non agences de moyens)
- l'arrêt des suppressions de postes et de la multiplication des emplois précaires
- le maintien des concours nationaux 2009
- l'abandon de la contractualisation et la titularisation de tous les personnels contractuels (CDD et CDI)
- le lancement d'un plan pluriannuel de recrutement